

Bulletin d'inscription
Stage d'ensemble de violoncelles et contrebasses
« Les Basses Mélodiques »
Argenton-sur-Creuse
3 août au 09 août 2025

Remplir le bulletin en capitales d'imprimerie.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Mail :	
Instrument pratiqué :	Niveau ou nombre d'années d'étude :
Ecole de musique/conservatoire/autre :	Professeur :

CHOIX D'HÉBERGEMENT

- Hébergement autonome
 - Hébergement au Moulin Saint Etienne, Argenton-sur-Creuse

REPAS AU MOULIN SAINT ETIENNE

TRANSPORT

- par la route par le train

Le transport est à votre charge. Pour les stagiaires arrivant par le train, il sera possible sur demande préalable d'aller les chercher à la gare d'Argenton.

FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le règlement des frais d'hébergement et de restauration au Moulin Saint Etienne se fera directement à l'établissement en fin de séjour, en espèces, chèque ou carte bleue.

Pension complète Petit-déjeuner, déjeuner, dîner, chambre individuelle, linge de toilette et de lit inclus, ménage fait en début et fin de stage par l'établissement, parking privé, gardien, taxe de séjour (0,80 euros/jour)	62,8 euros /jour	376,8 euros/stage
	petit-déjeuner	6 euros/jour
Tarifs au détail en demi-pension ou en externat La taxe de séjour de 0,80 euros/jour est obligatoire pour tout hébergement.	Repas midi	14 euros / jour
	Repas soir	14 euros/jour
	chambre	28 euros/jour

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques comprennent les répétitions d'ensemble, les cours individuels et en petits groupes optionnels, la location des salles, l'organisation du concert et de l'ensemble du stage. Un acompte est demandé pour valider l'inscription. Il n'est pas remboursable en cas de désistement du stagiaire.

Options	Activités	Montant des frais pédagogiques	Acompte à verser avant le 1er mai 2025	Solde restant à verser avant le 1er juillet 2025
Option 1	Répétitions d'ensemble, concert de fin de stage	500 euros	200 euros	300 euros
Option 2	Répétitions d'ensemble, cours individuels ou en petits groupes d'une durée de 45 minutes, concert de fin de stage	650 euros	300 euros	350 euros

Date limite du versement de l'acompte des frais pédagogiques : 1er mai 2025

Le solde des frais pédagogiques est à régler avant le 1er juillet 2025.

Un paiement échelonné des frais pédagogiques est toujours possible. Se renseigner auprès de la coordonnatrice du stage.

Tout stage commencé est dû dans sa totalité.

La présence assidue à la totalité du stage est exigée.

En cas d'annulation du stage par les organisateurs, le montant total des frais pédagogiques sera remboursé.

Le règlement des frais pédagogiques (y compris l'acompte) se fait par virement bancaire à Sébastien Rateau.

IBAN : FR2620041010120283127M03309
BIC : PSSTFRPPSCE

La fiche d'inscription remplie est à envoyer à Claire Piffault, coordonnatrice du stage, au mail suivant :
lesbassesmelodiques@gmail.com

Après réception de la fiche d'inscription et de l'acompte des frais pédagogiques, vous recevrez un mail confirmant votre inscription au stage. Les partitions à travailler vous seront envoyées par mail en PDF. Un récapitulatif du déroulement du stage vous parviendra par la suite avec toutes les informations pratiques.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, vous pouvez nous joindre directement :

Claire Piffault, coordonnatrice du stage : 06 51 47 81 45
Sébastien Rateau, directeur artistique et professeur de violoncelle : 06 74 58 07 38

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

- Je soussigné(e),
reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et de participation au stage de musique « Les basses mélodiques » du 03/08/2025 au 09/08/2025 à Argenton-sur-Creuse.
- Je m'engage à être présent(e) à toutes les activités musicales collectives du séjour ainsi qu'au concert de fin de stage.
- Je suis responsable de mes frais de restauration et d'hébergement auprès du Moulin Saint Etienne en fin de stage.
- Je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile individuelle (une attestation RC vous sera demandée).

Lu et approuvé

date :

signature :